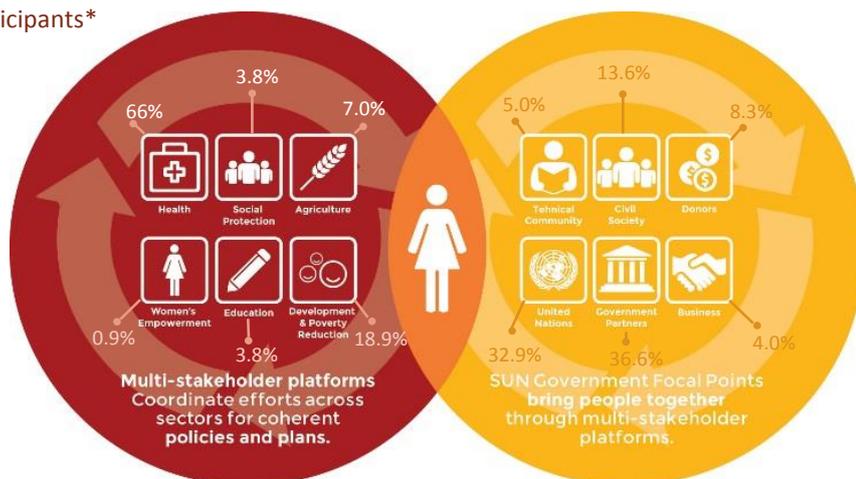


Diversité des participants*



La 24^e réunion du réseau des pays SUN par conférence téléphonique a axé sa discussion thématique sur les réussites, les leçons apprises et les difficultés rencontrées dans l'alignement de multiples parties prenantes sur les priorités nationales de nutrition. Les discussions étaient organisées autour de quatre axes principaux : 1) les facteurs et les mécanismes facilitant l'alignement des parties prenantes au niveau national, 2) les moyens d'évaluation de l'alignement, 3) les difficultés d'alignement des parties prenantes et, 4) le soutien du Mouvement SUN aux efforts des pays en vue d'un meilleur alignement et l'utilisation des Objectifs de développement durable (ODD) pour orienter et renforcer l'alignement.

Le Mouvement SUN souligne l'importance de l'alignement de toutes les parties prenantes telles que les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les organismes des Nations Unies, les donateurs et le milieu universitaire qui doivent jouer un rôle dans la lutte contre la malnutrition. La stratégie et feuille de route du Mouvement SUN 2016 - 2020 encouragent les parties prenantes à examiner la façon dont elles contribuent à la nutrition au niveau des pays et à favoriser l'alignement sur les politiques et les plans gouvernementaux ainsi que la coordination avec les autres parties prenantes. En effet, l'amélioration de l'alignement a la capacité d'optimiser la portée et la cohérence des interventions en matière de nutrition et donc d'améliorer les résultats et l'impact.

Une des leçons clé retenues par l'ensemble des participants aux débats porte sur la diversité des définitions de l'alignement données par les pays SUN. Pour certains pays, comme l'Ouganda, l'alignement est défini comme la cohérence des attitudes et des conceptions qu'ont différentes parties prenantes par rapport aux interventions, telles que la mise en place d'un espace pour l'allaitement maternel au sein du Parlement, afin de servir d'exemple à la population dans l'ensemble. Pour d'autres

pays comme le Bangladesh, l'alignement est synonyme de performance. Ils l'ont appris à travers deux initiatives parallèles qu'ils ont recensées et organisées pour élaborer les lignes directrices alimentaires nationales. Des pays comme le Soudan comprennent l'alignement comme le fait de s'assurer que les personnes adéquates soient chargées des tâches adéquates, et que ces soient elles-mêmes en adéquation avec les compétences -par exemple lorsqu'un ministère transfère des fonds au ministère de la Santé pour la mise en œuvre d'interventions spécifiques à la nutrition-. D'autres pays tels que le Mali envisagent l'alignement comme le respect, la conformité et l'alignement de toutes les parties prenantes derrière des normes, des règles et des lois, par exemple en ce qui concerne la qualité des aliments et des normes d'hygiène. Le Guatemala a relevé l'importance de l'alignement des parties prenantes sur le cadre commun de résultats national pour la nutrition.

1. Facteurs favorisant l'alignement des parties prenantes

Un facteur clé auquel les pays SUN ont fait allusion et qui conduit à un alignement accru sur les priorités nationales de nutrition est l'acceptation de la nutrition comme principal moteur de **développement humain, social et national**. Cette compréhension facilite le ralliement de toutes les parties prenantes de la société sur les priorités nationales de nutrition. Par exemple, au Pérou, l'engagement du Président de la république pour la question de la nutrition a élevé la nutrition pour en faire une « question d'État » au-delà de toute redevabilité spécifique à un ministère de tutelle.

Cette perception doit cependant être articulée par le gouvernement en une **vision commune et partagée de ce qu'est une approche multisectorielle de la nutrition, et un aspect clé consiste** à veiller à ce qu'une autorité ou un mécanisme guide, mette en place et soutienne de telles approches. En Côte d'Ivoire, le Premier ministre est redevable de la supervision politique de la nutrition car, conformément à la Constitution, il est le coordinateur de l'action gouvernementale. Cet ancrage de haut niveau facilite des synergies politiques ; d'autant plus que, dans le cadre du Conseil national de la nutrition, le Premier ministre rassemble autour de lui 14 ministres ayant un rôle à jouer en matière de nutrition. Lorsque des conflits d'intérêts ou de compétences surviennent, le cadre de discussion et de résolution des conflits placé sous les auspices du Premier ministre, permet de les résoudre. En ce qui concerne les mécanismes, les pays SUN ont fait valoir que l'existence d'une **plateforme multi-acteurs de nutrition, fonctionnelle au niveau**

* Les pourcentages ne sont présentés qu'à titre indicatif et visent à démontrer la diversité de la participation. Le nombre de parties prenantes représente tous les participants et le nombre par secteur représente les participants des secteurs gouvernementaux.

national, contribue à faciliter les débats et l'alignement des parties prenantes sur les priorités nationales de nutrition.

Les pays SUN ont relevé qu'un facteur essentiel dans la facilitation de l'alignement des parties prenantes est l'intégration de la **nutrition dans les plans nationaux de développement**, ainsi que l'existence de **politiques, stratégies et plans nationaux de nutrition** qui définissent le rôle des différents secteurs gouvernementaux et des autres parties prenantes dans la planification et le déploiement des interventions. Ces documents facilitent « *l'alignement dans l'établissement des programmes* ». Le **Malawi** a souligné l'importance de l'existence d'un plan de qualité développé de manière participative et non élitiste. Tel est le cas du nouveau plan stratégique de nutrition du Malawi, qui a été élaboré avec la participation de divers groupes de parties prenantes, qui sont donc plus enclins à s'aligner pour sa mise en œuvre.

« Les pays planifient les Objectifs de développement durable et ce sera une occasion manquée si nous n'impliquons pas toutes les parties prenantes dans la collecte des données pour tous les indicateurs »

Plusieurs pays ont souligné que le processus de révision de plans nationaux de développement qui doivent être **alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD)**, en cours dans de nombreux pays, offre une occasion sans précédent de renforcer davantage la position centrale de la nutrition dans le développement. La **Sierra Leone** et la **Côte d'Ivoire** ont mentionné à cet égard que la nutrition était intégrée dans leurs plans nationaux de développement qui sont alignés avec les Objectifs de développement durable, ce qui lui donnait le statut de priorité de développement, commune à plusieurs secteurs. Ceci permet de mobiliser, de manière coordonnée, un plus large éventail d'acteurs.

Les pays SUN ont fait une distinction claire entre « *l'alignement dans l'établissement des programmes* » et « *l'alignement dans la mise en œuvre* ». En ce qui concerne « *l'alignement dans la mise en œuvre* », la plupart des pays ont souligné la nécessité des **mécanismes de coordination au niveau sous-national**, en tant qu'espaces où toutes les parties prenantes actives dans la mise en œuvre d'activités d'une région, d'un district ou d'une communauté, peuvent se rencontrer pour discuter, coordonner et aligner les interventions et évaluer les résultats. Tel est le cas de la **Tanzanie** avec les comités directeurs du Conseil de la nutrition et de l'**Ouganda** avec les comités de coordination de district pour la nutrition. L'alignement au niveau local se produit plus facilement, car c'est l'espace où le gouvernement et les partenaires collaborent plus étroitement et sont plus axés sur les interventions.

Les participants reconnaissent que la présence de réseaux **établis de groupes de parties prenantes** est un autre facteur important de l'alignement, car le réseau encourage l'alignement des stratégies, des ressources de programmes et des efforts de mise en œuvre des membres avec les plans nationaux de renforcement de la nutrition. Le réseau agit également comme mécanisme permettant de « parler d'une seule voix » lors de l'examen de l'alignement sur les plans gouvernementaux, au lieu de plusieurs parties prenantes discutant individuellement avec le gouvernement. Pour davantage étendre l'alignement, le **Tchad** prévoit pour sa part, d'organiser à l'automne 2016, un atelier inter-réseau de validation des plans des réseaux existants, qui seront alignés sur le Plan d'action multisectoriel de nutrition.

Les discussions ont également permis de souligner la nécessité d'un **financement adéquat pour soutenir le fonctionnement des structures de coordination de la nutrition**, d'autant qu'elles sont essentielles au maintien d'un dialogue permanent et au suivi de

l'alignement au sein du gouvernement et entre les acteurs non étatiques. La nécessité de **renforcer les capacités des parties prenantes dans leur compréhension de la nutrition** comme une question intersectorielle a été évoquée. Par exemple, le **Sénégal** a indiqué travailler actuellement à renforcer les capacités techniques à définir et s'accorder sur les paramètres d'alignement.

Un certain nombre de pays SUN comme la **Tanzanie**, le **Malawi** et le **Népal** ont considéré fondamental pour l'alignement, l'existence de **systèmes d'information qui recueillent des données sur les interventions spécifiques et contribuant à la nutrition mises en œuvre aussi bien par** des acteurs étatiques que non étatiques. De tels systèmes d'information permettent au gouvernement ainsi qu'aux partenaires d'avoir une image claire et à jour des interventions nutritionnelles mise en œuvre à travers le pays, et d'évaluer le degré d'alignement (ou de non-alignement) du gouvernement et autres parties prenantes. L'importance d'une collecte et d'une interprétation non élitistes et transparentes des données, impliquant le gouvernement et d'autres parties prenantes a été relevée ; enfin, cela facilite les processus de redevabilité et d'audit social à tous les niveaux de la politique de gestion, par exemple lorsque la société civile a accès à des informations à jour sur les interventions et le budget déboursé.

2. Évaluation de l'alignement au niveau des pays

Dans l'ensemble, les pays SUN ont confirmé qu'il **n'y a pas**

Les pays en état de fragilité, traversant des crises humanitaires, des conflits et sortant d'un conflit, comme la Somalie et le Yémen, ont souligné l'importance d'aligner les interventions humanitaires sur celles de développement. Un meilleur alignement des priorités, de la planification, des compétences et des ressources facilitera la transition entre l'intervention humanitaire et l'intervention de développement à long terme, limitant ainsi la perturbation des interventions en réponse aux besoins des populations.

suffisamment d'expérience et d'outils pour évaluer l'alignement des parties prenantes à l'échelle nationale. Il existe dans certains pays, des examens annuels pour évaluer les progrès communs. De tels examens sont : revue annuelle multisectorielle conjointe de nutrition (*Annual Joint Multi-sectorial Nutrition Review*) en **Tanzanie** et l'évaluation annuelle de la nutrition en **Guinée Conakry**. Dans le cas de la Tanzanie, les examens sont organisés par les services du Premier ministre et réunissent les principaux ministères, les agences des Nations Unies, les partenaires au développement, les agents régionaux de nutrition et les conseils régionaux pour examiner la mise en œuvre de la stratégie nationale de nutrition, les systèmes de coordination au niveau national, régional et de district et déterminer conjointement les priorités et les interventions pertinentes pour le renforcement de la nutrition.

Le **Yémen**, le **Laos**, le **Bénin** et le **Tchad** ont tous fait savoir que **l'évaluation conjointe annuelle du Mouvement SUN est l'occasion principale** permettant aux parties prenantes de la nutrition d'évaluer la coordination et l'alignement. Les participants ont souligné que cette évaluation conjointe leur sert d'outil d'évaluation de l'alignement des contributions des parties prenantes sur les priorités nationales de nutrition.

Le **Burkina Faso** et le **Bénin** ont indiqué qu'une étape utile vers la mise en place d'outils d'évaluation de l'alignement des parties prenantes au niveau national consiste à développer une **cartographie des parties prenantes** actives dans la nutrition, avec leurs domaines d'intervention, leurs priorités, leur couverture, etc.

Cette cartographie constitue la base à partir de laquelle l'alignement peut être évalué. Le Burkina Faso a noté que REACH (Renforcement des efforts contre la faim de l'enfant et la sous-nutrition) a appuyé le gouvernement dans la réalisation de la cartographie des parties prenantes, qui permet de représenter l'état des interventions nutritionnelles dans le pays comme fondement pour l'élaboration de stratégies de renforcement.

D'autres pays tels que le **Ghana** ont indiqué qu'il est également utile de compter sur une « **évaluation flexible** », qui consiste à comparer les priorités des **parties prenantes** avec les priorités de gouvernement, et que les **différentes plateformes multi-acteurs peuvent servir de mécanismes d'évaluation**, pour débattre des progrès et priorités communes.

El Salvador a relevé que **l'intervention contre la crise d'El Niño** a également donné l'occasion d'évaluer l'alignement de parties prenantes multiples. L'intervention a été coordonnée entre la société civile, les agences des Nations Unies et le gouvernement à travers l'initiative « *Intersectorial Table* » (débat intersectoriel) qui, une fois l'intervention terminée, a servi d'espace de réflexion et d'analyse de la mise en œuvre de l'intervention.

3. Difficultés d'alignement des parties prenantes

La plupart des pays SUN ont convenu que la difficulté majeure d'alignement des parties prenantes sur les priorités nationales de nutrition est la **difficulté à unifier les différentes démarches sectorielles et individuelles de travail**. Ces manières de faire dominant encore la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et l'organisation de l'information au sein du gouvernement et parmi les acteurs non étatiques.

Plusieurs pays ont également indiqué qu'ils sont encore dans le processus de mise en place de plateformes multi-acteurs de nutrition et l'élaboration de leurs plans multi-acteurs de nutrition. Ils ont fait valoir que **l'absence de telles structures de coordination ou d'existence de stratégies de nutrition**, entravent l'alignement des parties prenantes.

Un autre facteur faisant obstacle à l'alignement est le **financement gouvernemental restreint** pour les activités de nutrition, ainsi que **l'insuffisance de ressources humaines dédiées** aux structures, à la coordination et l'alignement. Ainsi, certains pays ont indiqué que parfois les priorités du gouvernement ne sont pas toujours les mêmes que celles des partenaires de développement et qu'en l'absence de ressources conséquentes du gouvernement, les donateurs pouvaient utiliser leur financement comme levier pour orienter les interventions dans une direction contraire aux priorités du gouvernement. Pour éviter cela, il est important de renforcer les mécanismes de coordination entre le gouvernement et les partenaires de développement. À titre d'exemple, le **Burundi** a fait part de l'existence d'un comité national de coordination de l'aide pour discuter, évaluer et combler les lacunes de l'alignement des interventions.

Les participants ont souligné que le **manque de sensibilisation sur la nutrition en tant que question de développement intersectorielle** est une entrave à l'alignement des parties prenantes, de même que **l'absence d'engagement politique de haut niveau** pour promouvoir la nutrition comme question transversale.

Enfin, dans certains pays, la difficulté dans l'alignement est **spécifique à un groupe de parties prenantes**. Le secteur privé, en particulier, ne joue pas encore le rôle escompté de soutien aux priorités nationales, voire va à leur rencontre. Cet état de faits peut être imputé au fonctionnement restreint ou à l'absence d'une organisation formelle représentant ce groupe.

4. Comment le Mouvement SUN peut-il soutenir l'alignement et comment les Objectifs de développement durable peuvent-ils contribuer à le renforcer ?

- L'adoption des **Objectifs de développement durable a généré ou stimulé l'attention du public sur les questions de développement**, levier essentiel pour intensifier la prise de conscience sur l'importance de la nutrition par la population et les décideurs. Une des valeurs ajoutées du Mouvement SUN est son **plaidoyer politique permanent de haut niveau, à l'échelle mondiale et nationale**, visant à placer la nutrition comme facteur clé de développement du capital humain.
- Le Mouvement SUN est un **espace unique de coordination d'échanges de connaissances et d'expériences pratiques** ainsi que d'apprentissage entre les divers acteurs des pays. Dans cette perspective, organiser l'apprentissage sur les facteurs et les mécanismes utilisés dans d'autres pays pour pousser l'alignement des parties prenantes, est extrêmement précieux.
- L'assistance technique dans **l'élaboration et l'adoption de systèmes de suivi et d'évaluation** ainsi que le renforcement des capacités d'alignement des priorités nationales aux objectifs de développement durable a été sollicitée au cours des discussions. Il ne s'agit pas uniquement de la capacité de développer ces systèmes, mais également de soutien dans leur phase de mise en œuvre.
- Le Mouvement SUN peut également soutenir les pays dans la **mise en place et le renforcement de réseaux** représentant les divers groupes de parties prenantes, car ces réseaux constituent un mécanisme utile de coordination de l'alignement dans l'élaboration de programmes et leur mise en œuvre.
- Enfin, le Mouvement SUN peut soutenir le **développement de systèmes de gestion de l'information en matière de nutrition, ainsi que la cartographie des parties prenantes**, aussi bien par l'assistance technique ou l'échange d'expériences venant d'autres pays. L'échange d'informations et la cartographie des parties prenantes sont en effet cruciaux pour la coordination et l'alignement.

Ce résumé a été élaboré par le Secrétariat du Mouvement SUN pour le Mouvement. Pour plus d'informations sur les réunions du Réseau des pays SUN par conférence téléphonique et les exposés, visiter <http://scalingupnutrition.org/sun-countries/sun-country-network-meetings/>

Le Secrétariat du Mouvement SUN est soutenu par la Fondation Bill et Melinda Gates, le Canada, l'Union Européenne, la France, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.